

Les expériences et problématiques des agriculteurs mises en avant

© 29/01/2019 | 👤 Gilles Cavalli • 📰 Terre-net Média

Le hub de BPI France à Paris accueillait le 24 janvier dernier la deuxième édition du Cofarming Fest. Une journée permettant aux agriculteurs utilisateurs de témoigner sur leur usage de solutions concrètes de cofarming. Des avantages – gain de temps et économies – sont au rendez-vous.



Pendant le Cofarming Fest, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés pour répondre à des problématiques bien précises d'agriculteurs.
(©@ClementMouly)

La seconde édition du **Cofarming Fest**, organisée le 24 janvier dernier à Paris, a permis à de nombreux utilisateurs de **solutions collaboratives** de partager leurs expériences. Éleveur de volailles, Dominique Froment estime avoir sans doute « trouvé des solutions concrètes à mettre en œuvre sur son exploitation ». Comme lui, plusieurs agriculteurs ont exposé leurs problématiques récurrentes pour l'exercice de leur métier. La journée d'échanges a surtout permis aux acteurs de la mise en réseau d'identifier des freins encore bien présents pour développer de nouvelles offres de services.

Le cofarming, c'est quoi donc ?

Le cofarming est mis en avant comme une méta-organisation des agriculteurs, permise par le **numérique**, qui rapproche des personnes qui ne se connaissent pas mais qui ont des centres d'intérêts communs. Dans ce sens, le cofarming est la **continuité du travail en groupe** qui a fonctionné et fonctionne toujours dans le monde agricole avec, en plus, **l'utilisation du numérique**. Aujourd'hui, le réseau créé apporte une dimension plus grande, souple et réactive.

Grâce au numérique, le cofarming ajoute de nouvelles possibilités de collaborer dans un réseau dynamique **sans contrainte de territoire ou de connaissance préalable des personnes**.

En témoin extérieur, Laure Wagner, la toute première salariée de **Blablacar**, a expliqué les clés de la réussite de l'application. Pour ce qui est aujourd'hui la principale plateforme de covoiturage en France et en Europe, il s'agissait d'instaurer la confiance entre les conducteurs et leurs passagers en offrant de la transparence (photo, profil, voire scan de la pièce d'identité) et de l'engagement (paiement à l'avance en ligne). Résultat : le passage à ce mode de fonctionnement a fait passer de 30 % à 2 % le taux de non-présentation des passagers.

Dans le secteur agricole, la principale difficulté est ailleurs. L'un des facteurs clés de succès reste **l'anonymat de l'utilisateur**, permettant ainsi une comparaison non biaisée des **données d'exploitation**. La vision que « mon voisin est un concurrent » est un handicap certain au déploiement des plateformes collaboratives.

Des agriculteurs en « coopétition » entre eux, et non en « compétition »

Ceci dit, dans l'immense majorité des cas, les agriculteurs ne sont pas en compétition mais en « coopétition » entre eux sur des marchés à filière longue. La coopétition consiste pour une entreprise à conserver son intégrité tout en partageant certaines de ses ressources avec certains de ses concurrents.

Pour la majorité des solutions collaboratives créées dans le domaine agricole, la principale difficulté est d'atteindre un volume critique d'utilisateurs afin que la proposition de la valeur ou le service effectivement rendu ne soit pas hypothétique mais bien réel. L'intérêt d'un service collaboratif en ligne est bien d'obtenir une réponse rapide et positive à une demande par un autre utilisateur.

Pour Anaël Bibard, cofondateur de Farmleap, une solution de **comparaison de données technico-économique**, « les preuves des gains pour les agriculteurs sont là ». « Nos utilisateurs nous disent que l'intelligence collective est une véritable source de progrès, et que les comparaisons donnent envie de progresser ».

Un échange de parcelles bénéfique en temps et en argent

De plus, le système informatique offre un gain de temps aux conseillers pour préparer leurs documents de travail. En sollicitant les services de la **plateforme Echange Parcelle**, Xavier Dufour confie avoir pu rapprocher de son site d'exploitation 20 ha qu'il cultivait auparavant à plus de 30 km. Résultat pour l'agriculteur : une économie de plus de 50 heures de trajet, mais aussi 50 €/ha de fongicide par an. Le gain sur son programme fongique est permis car il passe tous les jours dans ses champs pour observer et prendre la meilleure décision.

Philippe Fournier, quant à lui, s'est tourné vers Linkinfarm, interface de mise en relation d'agriculteurs et de prestataires de service. Pour les premiers, il s'agit de **gagner du temps**, de se désendetter, et de pouvoir **bénéficier de matériel non présent sur l'exploitation**. Pour les seconds, la plateforme offre un gain de temps, une optimisation de l'activité et de la trésorerie.

Dans l'Oise, une étude montre que le recours à un prestataire revient en moyenne à une économie de 70 €/ha, sans compter **l'économie d'intrant** potentiellement réalisable en bénéficiant indirectement de matériels performants, intégrant la coupure automatique de tronçons notamment.

[Quatre questions à]

Luc Vermeulen, président de la Fédération nationale des Cuma

« Le cofarming permet le partage de l'usage, et non le partage de la propriété. C'est plus flexible et moins engageant. »

Considérez-vous que les Cuma s'inscrivent dans cette tendance du cofarming ?

Luc Vermeulen : *La dynamique de groupe au sein du monde agricole n'a rien de nouveau. Nous en témoignons quotidiennement. Cependant, il est vrai que le numérique apporte des possibilités inconnues jusque-là. Aussi, nous allons déployer MyCUMAlink, au cours du premier semestre 2019.*

De quoi s'agit-il ?

LV : *L'objectif essentiel de MyCUMAlink est de mettre en réseau les cumistes pour permettre l'échange de pratiques et une meilleure dynamique de partage d'expériences. La communauté existe. On a simplement besoin d'un outil digital adapté pour aller plus loin. Un annuaire recensant les Cuma sera accessible en libre accès et un système permettra de favoriser l'échange de matériel inter-Cuma.*

Groupe, réseau... : voyez-vous des oppositions ?

LV : *Je suis dans une dynamique d'ouverture. Pour moi, il n'y a pas d'opposition. Il y a une histoire forte des Cuma, le modèle fonctionne toujours très bien. D'autres agriculteurs préfèrent d'autres types de fonctionnement. Je considère que pour travailler en groupe, on a besoin de règles et d'une vision partagée sur un projet commun. La capacité des hommes est centrale et permet, au sein de nos coopératives, de l'agilité et de la flexibilité. Là où certains reprochent à nos organisations d'être rigides, anciennes et fermées, les Cuma s'adaptent fortement et permettent à leurs adhérents d'en faire autant.*

Il n'y a donc pas d'opposition mais plutôt une forme de distinction selon vous ?

LV : Le cofarming, tel qu'il est mis en avant, met l'accent sur le partage de l'usage et non le partage de la propriété ce qui est plus flexible et moins engageant. En parallèle, le groupe apporte un soutien fort et des partages plus aboutis ce qui contribuent énormément à sortir de l'isolement.



Luc Vermeulen, président de la FNCuma, au centre avec le micro.

(©Gilles
Cavalli)

À lire aussi sur le cofarming :

Les initiatives de cofarming en France

[Cartographie] Hors de nos frontières aussi, les initiatives de cofarming se multiplient

W

**Au cœur des ateliers participatifs du #CoFarmingFest
Super démarche collaborative ?? pic.twitter.com/j8nPvvVG70**

— Clément Mouly (@ClementMouly) 24 janvier 2019

À propos de l'auteur

Gilles Cavalli est cofondateur d'Agrifind et vice-président de l'association #CoFarming.



Gilles Cavalli,
cofondateur
d'Agrifind,
« entrepreneur
au service
d'agriculteurs
eux-mêmes
entrepreneurs,
responsables
et
autonomes ».
(©DR)

Son engagement professionnel le conduit à mettre le numérique au service de la montée en compétence des agriculteurs et donc de l'amélioration de la performance globale des exploitations agricoles.

« Le numérique révolutionne le 21e siècle car il permet de faire circuler l'information de façon rapide et efficace, il favorise donc tous types d'échanges. Les agriculteurs peuvent désormais se mettre en réseau sans contrainte géographique. C'est le cas avec la plateforme Agrifind Connexion qui donne l'opportunité d'accéder à des agri-experts pointus pour bénéficier de leurs conseils pratiques. Le "faire ensemble en réseau" a un double avantage : il renforce le lien social et permet de gagner en compétitivité. »

Retrouvez Gilles sur [Twitter @agrifind](#), sur [Facebook Agrifind](#), par courriel à contact@agrifind.fr ou sur le site www.agrifind.fr